



Paris, le 8 juillet 2026

Lancement d'un partenariat entre la Maîtrise Notre-Dame de Paris et Gerson

Madame, Monsieur,

Notre projet s'inscrit dans les points communs que partagent les deux institutions : l'exigence éducative, la transmission culturelle et spirituelle, l'accompagnement des jeunes et l'ouverture à la beauté à travers l'art et la musique.

L'ambition de ce partenariat est de permettre aux élèves, aux familles et aux équipes éducatives de Gerson de découvrir de manière privilégiée le projet éducatif et artistique de la Maîtrise Notre-Dame de Paris, tout en développant une démarche concrète de solidarité et de mécénat.

Au cours de l'année scolaire 2026-2027, il est proposé de mettre en œuvre une opération « Billet suspendu » avec une ou plusieurs classes de Gerson.

Le principe serait le suivant :

- les élèves découvrent en amont les œuvres qui seront interprétées lors du concert grâce à un travail mené avec leurs professeurs (contexte historique et artistique, découverte des compositeurs, étude des textes chantés, etc.) ;
- chaque élève participe à la sortie en acquittant une place de catégorie 1 au tarif de 40 €. Chaque famille est invitée, si elle le souhaite, à financer une seconde place du même montant « Billet suspendu » ;
- les sommes ainsi collectées permettent d'offrir à d'autres élèves de Gerson la possibilité d'assister au concert, notamment à ceux pour lesquels le coût de la sortie pourrait constituer un frein ;
- nous pourrions également parrainer un élève ou un étudiant de la Maîtrise. Elle assure en effet gratuitement la formation musicale de l'ensemble de ses élèves (150). Le coût de la formation est très élevé : enseignements spécialisés, nombreuses heures de cours, fourniture des partitions, tenues de concert et de liturgie, accompagnement pédagogique et artistique ;
- une partie de la Maîtrise Notre-Dame de Paris se produira devant des élèves au cours de l'année scolaire.

Les concerts de la Maîtrise Notre-Dame de Paris se prêtent particulièrement bien à cette démarche. D'une durée d'environ une heure, ils sont interprétés par de jeunes chanteurs auxquels les élèves peuvent facilement s'identifier et se déroulent dans le cadre exceptionnel de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'organisation pratique se mettra au cours de l'année.

Les élèves et leur famille bénéficieraient également de conditions d'accueil privilégiées, avec des places situées dans les quinze premiers rangs de la nef. Cette proximité avec les artistes offre une expérience immersive unique, propice à la découverte de la musique, du patrimoine de Notre-Dame et de l'excellence artistique portée par la Maîtrise.

Le programme du concert pourrait être communiqué quelques semaines à l'avance afin de permettre aux professeurs d'exploiter en classe les œuvres qui seront interprétées et d'en approfondir les dimensions historiques, artistiques, littéraires et spirituelles. Les familles pourront ainsi s'organiser.

Cette initiative associe ainsi découverte culturelle, transmission pédagogique, engagement des familles et solidarité concrète au sein de la communauté éducative de Gerson. Un tel dispositif permettrait d'incarner concrètement le partenariat et de créer un lien privilégié entre la communauté éducative de Gerson et les jeunes de la Maîtrise. Ce projet s'installe dans notre volonté de développer tous les talents des élèves et de faire découvrir la musique dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. Nous espérons que cette initiative suscitera un bon accueil pour tous.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre sincère dévouement.

Delphine Attali
Chef d'établissement

Philippe Person
Directeur